



mouvement LST
www.mouvement-LST.org

Courrier du Mouvement LST adressé à la plateforme initiée par la ligue des Familles.

Fin octobre 2019.

« Dans la demande d'engagement dans des actions communes autour des enjeux liés autour du statut des cohabitants à la suite de la campagne « sous le même toit » initiée par La ligue des familles, nous souhaitons vous partager ici quelques réflexions et propositions.

Sur la thématique importante qui nous préoccupe ici et la possibilité pour Mouvement LST à s'engager dans des actions collectives avec la mobilisation de plusieurs organisations, nous souhaitons mettre en évidence les éléments suivants :

Avant d'opérationnaliser l'organisation de premières actions collectives symboliques de sensibilisation et d'interpellation, voire d'éventuels plaidoyers ou lobbies par la suite, il convient en préalable de s'accorder sur l'argumentaire et le contenu d'interpellations et de revendications communes que nous souhaiterions défendre.

Le Mouvement LST ne pourra s'engager dans un combat commun et des revendications communes qu'à condition que cela concerne toutes les personnes concernées par le statut de cohabitant et ne laisse donc personne de côté. Pour nous, le dialogue autour des enjeux liés au statut cohabitant ou de l'individualisation des droits ne peut se limiter au seul régime de la sécurité sociale. Il doit nécessairement tenir compte des milliers de personnes bénéficiant de l'aide sociale, des systèmes dits « résiduaire » (CPAS, revenu de vieillesse garanti, allocations pour les personnes handicapées,...).

Nous ne nions pas l'importance de ce combat contre le statut cohabitant dans le cadre de la sécurité sociale mais en intégrant les systèmes « résiduaire » où les conséquences sont encore bien plus violentes, contraignantes, insécurisantes pour les personnes bénéficiaires. Nous en témoignons notamment dans notre intervention que j'avais partagée lors de la table ronde de novembre 2018 pour le lancement de la campagne « sous le même toit ». Nous joignons copie à ce mail.

Nous savons que certains acteurs politiques, syndicaux ou associatifs souhaitent se limiter au seul régime de la sécurité sociale en se disant que cela sera « déjà cela de gagner » et que le reste suivra.

D'autres acteurs, soutiennent comme nous, l'importance que les revendications soient portées plus largement et pour l'ensemble des systèmes « résiduaire ».

De notre point de vue, avec des années d'enracinement en résistance quotidienne à la misère et de nombreux combats collectifs, nous savons que si nous ne tenons pas compte dès le départ des revendications de cette partie de la population, elle en sera toujours exclue et oubliée. A contrario, dans des revendications portées au départ par et pour les plus écrasés de notre société, nous savons que cela est gagné pour tous et pour l'ensemble des systèmes (sécurité sociale et aide sociale).

Par ailleurs, avec le choix de population qui est le nôtre, s'engager dans un combat collectif qui ne tiendrait pas compte des luttes et des aspirations des personnes les plus pauvres, serait pour nous de l'ordre de l'incohérence et de la trahison. En effet, si demain, on rencontre des familles, pour leur dire qu'une majorité d'organisations et de partis veulent bien supprimer le statut cohabitant pour les chômeurs mais pas pour les personnes qui dépendent des systèmes « résiduaire », et que malgré cela, nous soutenons une telle position discriminatoire, nous ne serions plus cohérents et nous trahirions la population qui se rassemble au sein de notre Mouvement.

En 92-94, dans le Rapport Général sur la pauvreté les militantes et militants de LST dénonçaient déjà cette tendance à faire glisser les solidarités structurelles de la sécurité sociale d'un niveau fédéral vers le niveau local en poussant un nombre croissant de bénéficiaires de la sécurité sociale vers les systèmes dits « résiduaire ». Nous y plaidions un renforcement de la sécurité sociale et son refinancement indispensable.

Il nous apparaissait important de resituer notre position en vue de poursuivre la suite des dialogues et avant l'organisation plus en avant d'actions collectives éventuelles autour de ces enjeux »